

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
L'ESSONNE

COMMUNE DE
SOISY SUR ECOLE
(91840)

CANTON DE
MENNECY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 5 avril à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Laurent LAGARRIGUE, 1^{er} Maire Adjoint de la commune.

Etaients présents : M. LAGARRIGUE Laurent, M. LEFEVRE Franck, M. DUJARDIN Réginald, Mme RAMAHEFASOLO Nora, M. LEFEVRE Gérald, M. RUELLÉ Alain, Mme GERAUD Angélique, M. DUFOUR Arnaud, Mme VAUTRIN Carole, M. SCHAFFUSER Patrice, M. BESSON Hervé, Mme HERARD Anne-Sophie.

Absents et excusés : Mme CADOT Laure donne pouvoir à M. LEFEVRE Franck, M. CALVARRO DOMINGUEZ Philippe donne pouvoir à M. DUJARDIN Réginald, Mme LE CORRE Sophie donne pouvoir à Mme RAMAHEFASOLO Nora.

Absents : Aucun

Secrétaire de séance : M. RUELLÉ Alain.

DATE DE
CONVOCATION
30 Mars 2023

DATE
D'AFFICHAGE
11 AVRIL 2023

NOMBRE DE
CONSEILLERS

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 12

VOTANTS : 15

POUVOIRS : 3

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2023

CONSIDERANT que la commune accorde des subventions aux associations présentes sur la commune,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à **12 voix pour, 3 abstentions**,

DECIDE d'attribuer les subventions communales aux associations conformément au tableau ci-dessous :

Nom de l'association	Montant accordé
LES AMIS DE SOISY	400.00 €
MARSSE	400.00 €
LES SOLISTES DU GATINAIS	400.00 €
UNC SOISY SUR ECOLE	400.00 €
USSE FOOT	2 300.00 €
USSE TENNIS	2 300.00 €
LES PONEYS D'ABORD	100.00 €
LES PETITS ECOLIERS DE SOISY	200.00 €
MTFMT LEIGH SYNDROME	100.00 €
SOUVENIR FRANCAIS	200.00 €
POMPIERS VAL D'ECOLE	200.00 €
SECOURS CATHOLIQUE	100.00 €
SECOURS POPULAIRE	100.00 €
TOTAL	7 200.00 €

OBJET :
SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS 2023

AUTORISE Madame le Maire à procéder au versement de ces subventions.

PRECISE que les crédits sont inscrits au budget, chapitre 65 - nature 6574.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme,



Pour le Maire empêché,
Le 1^{er} Maire Adjoint,
Laurent LAGARRIGUE

